



Toulouse le 31 août 2026

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUIN 2026 A LA CARSAT DE BRETAGNE

Présents :

Joëlle Huillier - Jean-Claude reuzeau – Dominique Gérard – Jean-Marie Damelincourt – Gérard Ropert – Donald Goldie – Francis De Block

Excusés :

Marie-Hélène Palmier – Béatrice Lorthois – Jean-Louis Thierry – René Marbach –

Elodie Houze, attachée de Direction nous attend à l'accueil de la CARSAT et nous conduit salle du Conseil « 4 octobre 1945 » où Nicolas Beney, Directeur Ressources et Transformation à la CARSAT de Bretagne nous attend et nous souhaite la bienvenue.

En préambule, Jean-Claude Reuzeau relate le décès de notre collègue et amie, Maria Doumeingt. Une couronne commune de l'A2DRC4 et de l'Association des Directeurs de CARSAT a été réalisée. A la demande de Jean-Claude Reuzeau, une minute de silence est observée.

Le Président, Jean-Claude Reuzeau, souhaite la bienvenue à Donald Goldie, ancien Directeur de la CARSAT de Bretagne et adhérent de la première heure à l'A2DRC4. Donald le remercie de ses paroles amicales. Quand il était Directeur, son intérêt portait plus sur la Branche Maladie plutôt que sur la Retraite, domaine réservé du Directeur Adjoint. Donald Goldie est à la retraite depuis 2010, toujours Rennais à l'heure actuelle.

I – Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 20 novembre 2025 à la CARSAT du Languedoc Roussillon

A l'unanimité le compte rendu est approuvé.

II – Actualités des CARSAT par Nicolas Beney

(Voir power point en annexe1)

Nicolas Benet présente l'immeuble de la CARSAT. Il s'agit d'un bâtiment modulable, sans grand changement depuis 2010. Cette modularité permet de repenser les implantations. Depuis l'incendie, il a fallu consolider les charpentes Ouest et Est.

3 logos résument la CARSAT : l'Assurance Retraite – Le Service Social – Les Risques Professionnels. Cela veut aussi dire : deux Caisses Nationales, 3 CPG, plusieurs gestions administratives budgétaires.

Ce dernier point n'est pas simple notamment par rapport à la RMPP (Rémunération moyenne des Personnels en Place) ce qui entraîne des différences dans les qualifications au niveau des fonctions supports, des fonctions transversales et même avec les Branches Techniques. Cela n'est pas simple alors que nous sommes un même organisme. On notera la mise en place d'une plateforme téléphonique pour le Service Social. La nouvelle classification date de 2025.

3 Grandes missions :

- 1) – Préparer et payer la retraite par répartition du Régime Général (depuis 2010 accélération des entrées sans que cela ne se tarissent).
- 2) – Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie.
- 3) – Prévenir les risques professionnels et assurer la santé et la sécurité au travail.

- Part de chaque branche dans les dépenses des régimes de base : Maladie 38,3%, ATMP = 2,5%, Retraite = 44,5%, Famille = 8,8%, Autonomie = 6%.

La Bretagne a versé 7,5 milliards de retraite en 2025 et la branche AT a dépensé 388 millions pour la Prévention dans les entreprises.

21 – En retraite

Le délai de traitement des Droits Propres est de 58 jours pour un objectif de 68 jours. Les pensions de reversion sont traitées en moins de 90 jours à hauteur de 81,8% (pour un objectif de 72 jours). Le montant des fraudes évitées se chiffre à 3090 000€. En matière de relations de service, le taux de décroché est de 86,2% et les rendez-vous réalisés s'élèvent à 18474 soit 45% de l'objectif annuel.

Nous assumons une mission de Service Public et il conviendrait de changer les engagements de la retraite. Les attentes ont évolué. Il est préférable d'avoir des objectifs de délais pour éviter de générer de nombreux contacts entre la CARSAT et les assurés. Mais il est plus difficile aujourd'hui, de reconstituer les carrières, c'est un changement culturel pour les équipes et cela vaut aussi pour les pensions de reversion.

En matière d'objectifs de qualité, en Bretagne, 5 dossiers sur 100 sont en erreur, en plus ou en moins. C'est Strasbourg qui a les meilleurs chiffres. Les plus grandes fraudes concernent les prestations retraite sous conditions de ressources. L'objectif est de payer le bon montant au bon moment.

La demande de retraite en ligne ne soulage que l'ouverture du dossier retraite. L'IA ne concerne que la partie « contact assuré ». Il n'existe pas de groupe IA pour la Branche Retraite.

22 – Action Sociale Retraite

La mise en place de la Branche Autonomie a impulsé le découplage entre les acteurs. En matière d'évolution, il faut citer la mise en œuvre de la SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie), le déploiement du programme ICOPE et la réforme des SAD (Services d'Aides à Domicile).

Il a été mis en place une association inter régime, en Bretagne, pour bien vieillir.

23 – Service Social

Implanté au sein des CPAM, le Service Social travaille en proximité avec leur service.

24 – Risques professionnels

On constate une augmentation de la sinistralité reconnue.

25 – Divers

7 à 8 agents sur 10 sont en télétravail sur 3 jours, avec 2 jours de présence obligatoires. Les syndicats majoritaires sont la CFDT et la CGT. Le télétravail entraîne une diminution des temps partiels. Aujourd'hui on constate 15% des personnels présents sur le site. On procède à des regroupements par zone pour diminuer le chauffage. Il a été mis en place des postes de travail mobile, y compris au niveau de la Direction.

Une réflexion sur les surfaces récupérées (chauffage/électricité) est menée, même avec l'intégration du RSI = à penser AGIRC/ARRCO – partenaires de l'Action Sociale – un exemple : le bureau du cœur ; on héberge une personne depuis 2 ans, qui n'a pas de logement ; les salariés en sont fiers ! C'est une solution temporaire (6 mois renouvelable 1 fois) pour favoriser l'insertion professionnelle (une initiative qui a du sens)

III – Rapport Moral 2025

L'année 2025 a été l'occasion de s'interroger sur notre association sachant que notre but premier est d'abord la convivialité parce que nous avons créé une véritable communauté où chacun se retrouve. La revue « actualités sociales » est fort appréciée. Jean-Louis Thierry a proposé de réaliser une monographie de nos caisses pour alimenter l'histoire de chaque CARSAT. Il est également proposé de réfléchir à la publicité à faire pour le site Internet : à voir pour le connecter aux sites intranet des caisses.

Le départ de Renaud Villar de la CNAV pourrait être l'occasion de rencontrer le nouveau Directeur pour présenter l'Association.

IV – Point financier : Par Dominique Gérard

(Voir annexe 2)

Dominique Gérard présente les comptes de l'association tel que repris en annexe 2.

L'Assemblée approuve la gestion financière et décide de maintenir le montant de la cotisation à 20€.

IV – Point sur le site Internet

Jean-Marie Damelincourt fait le point sur le site et incite les adhérents à le consulter.

V – Renouvellement du Bureau

Depuis son démarrage en 2018, l'Association n'a jamais renouvelé les instances qui la régissent.

Il est décidé de lancer un appel à renouvellement pour la prochaine réunion. En l'état, les mandats actuels sont renouvelés.

VI – Questions diverses

La prochaine réunion aura lieu à Clermont Ferrand les 12 et 13 novembre 2026 (il n'est pas possible de changer ces dates).

Le Conseil d'Administration se tiendra à la CARSAT Auvergne, le 12 novembre 2026 à 14h15.

Fin de séance à 18 heures.

Francis De Block